



Synthèse du temps de travail sur le thème de  
**l'occupation et l'appropriation de l'espace par les filles et les garçons**  
**dans les cours d'école**

5 juillet 2019

**Contexte et objectifs**

La Métropole a engagé il y a 2 ans une démarche « genre et espaces publics » animée par deux centres-ressources métropolitains, le centre-ressources GUSP et la Maison pour l'égalité femmes-hommes.

Nous faisons le constat aujourd'hui que la question de l'occupation et l'appropriation de l'espace par les filles et les garçons dans les cours d'école est travaillée dans plusieurs établissements scolaires. Ce temps de travail avait pour objectif **de faire se rencontrer** des acteurs du territoire métropolitain qui engagent des démarches relatives au **fonctionnement** et à **l'aménagement des cours d'école sous l'angle du genre**, pour un échange autour des questions suivantes :

- Quelles conditions de réussites ? Quelles difficultés ?*
- Quelles observations, quels diagnostics menés, quels outils d'analyse ?*
- Quel rôle donne-t-on, quelle place fait-on aux enfants dans la démarche ? aux animateurs de périscolaires ? aux enseignant-es ? aux services techniques municipaux ? aux parents ?*
- Qu'est-ce qui a pu être testé en terme de fonctionnement et / ou de réaménagement ?*

**Éléments de synthèse**

**De la sensibilisation à la pratique**

Le travail sur l'égalité femmes-hommes en lien avec les scolaires montrent que les enfants et les enseignants prennent conscience des usages différenciés des cours d'école entre les filles et les garçons. Enfants comme adultes connaissent et approuvent le principe d'égalité des sexes (intégration de la « pensée prescrite »). Toutefois, la « mise en pratique » au quotidien, le questionnement de ses propres usages de l'espace, la concrétisation d'un nouveau modèle d'usage sur ces espaces semblent être un pas supplémentaire plus difficile et impliquant à mettre en œuvre. Passer de l'objectif de sensibilisation à celui de faire changer les pratiques et usages de chacun-e n'est pas aisé.

**Une question de conception ?**

Le constat montre que beaucoup de cours d'école disposent d'un terrain de foot, prenant parfois une grande partie de l'espace physique. Dans la pratique, le constat montre aussi que ce sont majoritairement des garçons qui pratiquent le foot sur ces terrains, ne laissant que peu de place aux filles.

Si le levier de l'aménagement ne peut être activé, le projet autour du **fonctionnement de la cour d'école peut aussi être modifié** afin de favoriser une plus grande mixité d'usage de l'espace entre filles et garçons. Par exemple : les enfants peuvent jouer sur une moitié de terrain (exemple à Pont-

de-Claix) ou le temps de foot limité dans le temps, à certaines horaires. Ce terrain peut aussi être le support d'autres pratiques, plus mixtes. Ces nouvelles règles de fonctionnement de l'espace montrent qu'il est possible d'initier une modification des usages d'un espace sans forcément intervenir sur son aménagement, à condition que les règles de fonctionnement soient posées et tenues par les adultes référents (enseignants, animateurs...).

### **Être soutenu et/ou accompagné dans la démarche?**

Que le travail sur les questions de genre soit de l'initiative du corps enseignant, du service de lutte contre les discriminations, ou encore de la direction enfance jeunesse/éducation, le besoin des acteurs pour se faire accompagner dans la démarche est ressorti.

Grenoble a fait appel à une association « Robins des villes » pour mener une démarche de concertation avec les enfants et animateurs périscolaires sur les questions de genre dans la cour d'école.

Sur Pont-de-Claix, une consultante de « Pluségales » a accompagné la ville, les enfants et les enseignants dans ce projet. Les enseignants ont pu également s'appuyer sur une formation dispensée par Architecture 38.

Sur Eybens, la ville a bénéficié d'un appel à projet « jeunes pour l'égalité » de la Métropole Grenobloise pour mener son projet de fresque dans la cour d'école sur la question de l'égalité filles-garçons.

Le lien avec la Maison de l'égalité femmes-hommes (qui dispose d'outils et de ressources sur le sujet) a aussi été évoqué.

### **Question de l'âge des enfants**

Sur Pont-de-Claix, le travail s'est réalisé auprès de classes de CE1 et CE2. La consultante qui a accompagné la démarche s'est rendue compte d'une difficulté des CE1 à se représenter un espace en plan. Difficulté moins importante avec les plus grands (à partir de CE2). La question de l'âge des enfants avec qui travailler les représentations des espaces et notamment de la cour de récréation s'est donc posée.

### **Quelle place des animateurs périscolaires et des enseignants?**

Alors que le travail sur l'égalité femmes-hommes s'est beaucoup fait avec les animateurs et animatrices périscolaires sur Grenoble (école Clémenceau) par exemple, d'autres établissements mentionnent la difficulté à les mobiliser sur le thème (turnover important tout au long de l'année). Leur implication semble toutefois très pertinente aux yeux du groupe.

L'implication des enseignant-es est également perçue comme pertinente mais peu effective, sauf à Pont de Claix. Cependant là aussi elle reste le fait de 2 personnes, et peine à prendre une dimension collective à l'échelle de tout l'établissement.

### **Étendre la réflexion en dehors des cours d'école ?**

Sur Pont-de-Claix par exemple, la démarche de réflexion sur le genre à l'intérieur de l'école s'est aussi inscrite dans une réflexion sur les espaces publics environnant en cours de réaménagement. La cour d'école étant un espace public dédié aux enfants, la continuité de cette démarche en dehors des écoles semblent opportune aux yeux des participants.

## **L'intégrer dans un travail sur les discriminations?**

Le genre étant une forme de discrimination, une démarche sur la place des filles et des garçons dans les cours d'école peut aussi s'intégrer dans un travail pédagogique plus vaste de sensibilisation et d'actions de lutte contre d'autres formes de discriminations (telles que l'origine sociale, la situation familiale, l'apparence physique, la religion...).

## **Travailler ce sujet en lien avec l'éducation nationale ?**

La nécessité de travailler sur ce thème en lien avec le personnel enseignant a été indiquée comme un enjeu. En effet, au-delà de la sensibilisation et la prise de conscience des enfants, l'évolution du regard porté par les enseignants sur les usages de la cour d'école par les filles et les garçons est un levier fort pour inscrire ce thème dans le projet d'établissement.

L'inscription de cette démarche au sein du PEDT (projet éducatif territorial) peut aussi être un levier pour aborder ce thème plus globalement.

## **Objectiver les usages genrés**

Que cela soit via une intervention d'un consultant extérieur, un comptage, une cartographie des usages entre filles et garçon (dans l'espace et dans le temps), la nécessité **d'objectiver la réalité des usages genrés** s'est posée dans les établissements et espaces publics qui ont eu le souci de l'égalité fille/garçon (exemple en cours d'une étude sur deux parcs urbains de Saint-Martin-d'Hères).

Parmi les outils évoqués: micro-trottoir, comptages, interview, travail des enfants sur des cartes...

## **A venir ?**

Plusieurs pistes de travail en commun sont évoquées :

- ➔ Exemples d'aménagements, ressources (outils de diagnostics et de sensibilisation) et partenaires : recenser et partager

Les participant-es sont invité-es à partager les ressources et outils qu'ils et elles ont repéré. Ces éléments de référence seront partagés sur les sites des centres-ressources.

- ➔ Formation : travail sur le long terme à envisager avec le CNFPT et l'ESPE
- ➔ Qualification commune :

Proposition d'une demi-journée d'échanges plus large sur le thème avec une intervention extérieure : Edith Maruéjols citée. Cette demi-journée serait l'occasion pour chaque site de mobiliser les acteurs qu'ils ont du mal à mobiliser aujourd'hui (tantôt le périscolaires, tantôt les enseignants, tantôt les parents selon les établissements).

L'intérêt que ce temps soit co-organisé avec l'éducation nationale a été évoqué.